

28.08.17 → Bridge secteur 3. 2410€.

20.03.18 → réglé 100€ en espèces.

17.04.18 → réglé 50€ en espèces

27.07.18 → réglé 150€ en espèces.

19.12.18 → réglé 50€ en espèces.

21.12.18 → réglé 367,23€ Sécurité sociale

27.12.18 → réglé 1473,81€ mutuelle.

17.06.19 → réglé 100€ en carte.

20.09.19 → réglé 100€ en carte.

À partir de cette date, on est en règle pour le bridge du secteur 3.

19.01.21 → Inlay-coro Dent 18 175€ + 290€ Cour.

15.02.21 → Bridge secteur 2 1600€ + 600€ inter

31.03.21 → réglé 465€ par carte.

02.06.21 → réglé 160€ en espèces.

10.06.21 → réglé 100€ chèque - (prévu le 10.07).

Autre chèque en attente 2000€ (caution).

23/06/21 Reste 1940€ à régler (ça ne prend pas en compte le remboursement sécurité sociale + mutuelle).